

Procès-verbal N° 9-2023
Réunion du Comité Social et Économique
du 19 décembre 2023 en présentiel

Président de séance :

- M. Styve JOLY

Secrétaire de séance :

- M^{me} Natacha KOLMUS (CFDT)

Membres titulaires présents :

- M. Dany GOULOIS (CFDT)
- M^{me} Vanessa KUREK (CFDT)
- M. Pascal ROHART (CFDT)
- M. Madhi SAHRAOUI (CFDT)

Titulaires absents excusés :

- M. Marc ANSIDEI (CFTC)
- M. Ludovic KOWALCZYK (CFDT)
- M. Nicolas KRYSZEWSKI (CFDT)

La séance est ouverte à 12h00, par M. JOLY Styve, Président.

Ordre du jour de la réunion :

1. *Approbation du PV de réunion de CSE du 29 novembre 2023*
2. *Point sur le déploiement de la convention collective et des réunions d'information sur les mesures issues des NAO 2024*
3. *Consultation du CSE sur le projet d'ouverture de locaux à Amiens*
4. *Dénonciation du contrat commercial avec Comitéo et suite à donner*
5. *Vote sur le transfert de fonds du budget frais de fonctionnement vers le budget œuvres sociales*

Volet Sécurité et Conditions de travail :

1. *Indicateurs et l'accidentologie des AT*
2. *Consultation sur la mise à jour du Document d'Evaluation des Risques Professionnels*

1. Approbation du PV de la réunion de CSE du 29 novembre 2023

Les élus sont appelés à exprimer la position du Comité Social et Economique sur le PV de la réunion du 29 novembre 2023.

Un vote est réalisé :

- Avis favorable : 5 voix

Le PV du 29 novembre 2023 est approuvé.

2. Point sur le déploiement de la convention collective et des réunions d'information sur les mesures issues des NAO 2024

Styve JOLY précise que la Direction s'est rendue, en novembre et décembre, au plus près des équipes (Allonnes – Gellainville – Vittoles – Colomiers – Poisy – Flers en Escrebieux, Trignac, Villeneuve sous Dammartin) pour présenter les principales issues des NAO 2024, la nouvelle mutuelle et la nouvelle prévoyance.

Styve JOLY rappelle que chaque salarié va recevoir un lien par mail afin de finaliser son inscription à la mutuelle.

En ce qui concerne les augmentations individuelles, un fichier a été envoyé à chaque Responsable, avec une échéance donnée à fin décembre l'objectif étant que les augmentations soient applicables sur la paie de janvier 2024.

Concernant la distribution des classifications, celle-ci a été faite et une réponse sera transmise aux salariés qui ont demandé des explications sur leur cotation.

3. Consultation du CSE sur le projet d'ouverture de locaux à Amiens

Dans le cadre du développement de l'éolien ONSHORE, MASER souhaite lorsque le volume d'activité le permet, disposer d'une base rapprochée des parcs éoliens en contrat, afin de limiter les déplacements des Techniciens intervenants sur ces parcs.

Le département de la Somme est un département où les parcs éoliens sont nombreux. Amiens (ou Rivery) est un donc endroit stratégique pour faciliter au mieux les interventions.

Le local envisagé ne sera pas un nouvel établissement de la Société mais une antenne de l'établissement de Gellainville, qui sera situé à Rivery (à 10mn d'Amiens).

Les élus sont consultés sur l'ouverture de l'antenne de Rivery (80).

Un vote est réalisé :

- Avis favorable : 5 voix

4. Dénonciation du contrat commercial avec Comitéo et suite

Un courrier recommandé a été adressé à Comitéo, pour dénoncer le contrat Commercial.
Les membres du CSE commencent à consulter d'autres prestataires pour proposer un nouveau service.

5. Dénonciation du Vote sur le transfert de fonds du budget frais de fonctionnement vers le budget œuvres sociales

Les membres du CSE votent sur la possibilité de transférer 10% du montant des fonds versés en 2023 au budget de fonctionnement vers les œuvres sociales.

Un vote est réalisé :
Avis favorable : 5 voix

Un transfert sera donc réalisé.

Volet Sécurité et Conditions de travail :

1. Indicateurs et l'accidentologie des AT

30 Accidents de Travail ont été déclarés, au 19/12/2023, sur l'exercice 2023. 33% des A.T. concernent les mains/doigts.

De ce fait, le service Q.S.E. a travaillé sur la mise en place d'un outil informatique, répertoriant différents types de gants de protections avec une cotation, ce qui permettra de sélectionner les gants les plus adaptés à l'activité.

On note une augmentation des A.T., en cette fin d'année chez le personnel intérimaire ; et plus particulièrement sur le site client G.E. qui comptabilise plus de 80 intérimaires.

En globalité sur l'exercice 2023, il y a eu plus d'accidents mais avec moins de jours d'arrêts qu'en 2022.

2. Consultation sur la mise à jour du Document d'Evaluation des Risques Professionnels

Les membres du CSE sont consultés sur l'intégration des risques liés aux champs magnétiques, dans le Document d'Evaluation des Risques Professionnels, pour l'activité éolienne.

Un vote est réalisé :
○ Avis favorable : 5 voix

Avant de clôturer la séance, Styve JOLY donne le calendrier prévisionnel des réunions CSE et CSSCT 2024

Réunions CSE 2024

- Mardi 16 janvier 2024 - 10h
- Jeudi 22 février 2024 – 10h
- Mardi 19 mars 2024 – 10h
- Mardi 16 avril 2024 – 10h
- Jeudi 20 juin 2024 – 10h
- Mardi 23 juillet 2024 – 10h
- Mardi 24 septembre 2024 – 10h
- Mardi 22 octobre 2024 – 10h
- Jeudi 21 novembre 2024 – 10h
- Mardi 17 décembre 2024 – 10h

Réunions CSSCT

- Mardi 12 mars 2024 – 10h
- Mardi 4 juin 2024 – 10h
- Mardi 3 septembre 2024 – 10h
- Mardi 10 décembre 2024 – 10h

La séance est levée

La Secrétaire du C.S.E.
Natacha KOLMUS



Le Président du C.S.E.
Styve JOLY

